

Les élus COS - CFDT Ville de Nantes et Nantes métropole ont pris le temps de l'analyse sur les évolutions possible ou non des prestations. Voici un bilan des décisions prises aux conseils d'administration de juin et septembre 2017.

Aujourd'hui, la trésorerie du COS est saine. L'objectif des élus CFDT au COS est d'améliorer les conditions d'accès aux prestations, par la simplification de nos méthodes d'attribution.

Afin d'accompagner les agents par une meilleure répartition des aides , de manière équitable .

En suivant ce principe nous avons fait les choix suivants :

Commission Solidarité : La CFDT a voté pour l'augmentation de la présence de la Conseillère Économie Sociale et Familiale et la mise en place de chèques alimentaires afin d'avoir une gestion maîtrisée de l'aide alimentaire. Nous avons renouvelé la convention avec le Crédit Municipal par une augmentation du plafond d'emprunt.



Commission jeunesse et éducation : la CFDT a voté un budget quasi à l'identique mais avec une suppression de l'aide au « Projet de Chantiers Nationaux et Internationaux ». La CFDT demande une nouvelle étude sur la mise en place de cette aide.

CFDT Nantes Métropole : 8 rue Emile Pehant, 44000 Nantes

02 40 99 67 71 - syndicat.cfdt@nantesmetropole.fr

Investissement : La CFDT a voté pour l'implantation et l'achat d'un nouveau mobile-home .

Pour permettre plus de location de proximité, nous avons décidé de vendre les parts sociales de Soustons afin d'en acquérir à Mesquer.



Commission loisirs et culture : La CFDT a voté POUR l'augmentation du budget aide au vacances. Cette augmentation est significative.

Désormais la subvention en chèques vacances vous sera transmise en une seule fois !

Nous avons fait ce choix (réunir la bonification et les aides complémentaires en une même dotation). Ceci , afin que tous les agents d'un même quotient familial reçoivent la même somme d'aide aux vacances, sans distinguer les divers projets de chacun . Cela permet de simplifier les démarches mais a un impact budgétaire pour le COS !



CFDT Ville de Nantes : 16 rue du Moulin, 44000 NANTES

02 40 41 95 45 - syndicatville-CFDT@mairie-nantes.fr